



Août 2020

AUX : Parents des élèves de l'école Le Tournesol

OBJET : Assemblée générale annuelle des parents

Chers parents,

Conformément à l'article 47 de la loi sur l'Instruction publique, vous êtes, par la présente, convoqués à l'**Assemblée générale annuelle des parents**. Cette rencontre permet de former le conseil d'établissement et la Fondation l'Héritage Le Tournesol pour l'année scolaire 2020-2021. Voici les détails liés à cette rencontre :

CONVOCATION : JEUDI 3 septembre 2020, 18 h 30
LIEU : au GYMNASSE de l'école Le Tournesol

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
- 3- Adoption de l'ordre du jour du 3 septembre 2020
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 septembre 2019
- 5- Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de la Fondation.
- 6- Conseil d'établissement 2020-2021
 - TOUTE DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DOIT ÊTRE PRISE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE (Loi 180, article 64).**
 - 6.1 Présentation du bilan de l'année précédente
 - 6.2 Élection des représentants des parents au conseil d'établissement
 - 6.2.1 Détermination du nombre de postes en élection
 - 6.2.2 Mise en candidature
 - 6.2.3 Élection des représentants des parents
- 7- Comité de parents
 - 7.1 Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents de la commission scolaire
- 8- Organisme de participation des parents (O.P.P.) et Fondation
- 9- Période de questions
- 10- Levée de l'assemblée

Julie Arvisais
Directrice